



AVIS EMIS PAR
LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
AU COURS DE SA SEANCE DU 16 FEVRIER 2012

concernant

**l'avant-projet d'ordonnance relative à la statistique régionale ainsi qu'au
renforcement du personnel de l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse
(IBSA)**

AVANT-PROJET D'ORDONNANCE RELATIVE À LA STATISTIQUE RÉGIONALE AINSI QU'AU RENFORCEMENT DU PERSONNEL DE L'INSTITUT BRUXELLOIS DE STATISTIQUE ET D'ANALYSE (IBSA)

Avis du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale.

16 février 2012

Saisine

Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale a été saisi le 12 janvier 2012 par le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du territoire, des Monuments et Sites, de la Coopération au Développement et de la Statistique régionale d'une demande d'avis relative à l'objet sous rubrique.

Après examen par sa Commission Economie-Emploi-Fiscalité-Finances au cours des séances du 25 janvier 2012, en présence d'une représentante du Ministre concerné et de la Directrice de l'IBSA, et du 31 janvier 2012, le Conseil économique et social émet l'avis suivant.

Avis

Considérations générales

Le Conseil accueille favorablement la volonté du Gouvernement de doter la Région d'un outil indispensable sur le plan de la récolte et du recoupement des données statistiques et de leur analyse, de nature à promouvoir activement la connaissance statistique bruxelloise.

Le Conseil se réjouit des quatre objectifs que le présent avant-projet d'ordonnance poursuit. Il relève favorablement que, par le fait de l'ordonnance en projet, l'IBSA puisse être soumis au respect du secret statistique et des autres principes applicables à la production de statistiques publiques et dès lors qu'il puisse être habilité à la récolte de données statistiques et à leur traitement.

Le Conseil insiste sur le fait que la collaboration, la coopération et la complémentarité sont indispensables avec les autres instances à tous les niveaux de pouvoirs. Il attire l'attention sur la production des données par l'IBSA mais également sur la diffusion de ces informations.

A cet égard, il souligne l'importance de bonnes relations avec les deux autres Régions. Il relève positivement les collaborations étroites existantes entre l'IBSA et l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, d'une part et le Studiedienst van de Vlaamse Regering d'autre part, à travers notamment du projet HERMREG.

Le Conseil souhaite émettre deux observations dans le cadre de cette demande d'avis.

D'une part, vu le bassin socio-économique de Bruxelles s'étendant bien au-delà des 19 communes, il demande que l'IBSA puisse également être producteur d'études, de descriptions et de statistiques étendues à la zone métropolitaine de Bruxelles. Il souhaite que ces initiatives s'accordent, le cas échéant, avec les producteurs de statistiques des deux autres Régions.

D'autre part, dans le cadre de sa mission d'évaluation des politiques publiques, il suggère que la Région puisse disposer d'un outil économétrique permettant des simulations des différents scénarios de politiques régionales afin d'évaluer leurs impacts socio-économiques au niveau de différentes variables.

Considération particulière

Dans l'esprit du Pacte de Croissance Urbaine Durable (New Deal) et de sa mise en œuvre, **le Conseil** demande l'ajout du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale dans la composition du Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse. En effet, le PCUD prévoit une concertation et une collaboration avec l'ensemble des interlocuteurs sociaux notamment dans la cadre de la mise en œuvre du Pacte. Une série d'engagements du PCUD impliquent une collaboration avec différents organismes de la Région de Bruxelles-Capitale. Par conséquent, **le Conseil** estime judicieux de pouvoir être associé à ce Comité Technique.

*
* *